

— On définit "l'exploitation viable à 2 hommes actifs". On prohibe les cumuls d'exploitation ;

On promet « la parité des revenus » pour tous les agriculteurs (sans dire de quelle parité et de quel revenu il s'agit !).

En fait, le gouvernement s'engageait explicitement à conserver au plus grand nombre possible d'agriculteurs, leur statut de petit entrepreneur individuel.

Peut-on dire que les promesses faites à ce moment n'aient été suivies d'aucun effet ? Certainement pas ! Des sommes énormes ont été dépensées. La part de l'agriculteur dans les dépenses de l'Etat est passée de 6 % en 1958 à 11 % en 1968, et ce sur un budget dont le volume était en constante augmentation.

Mais dans la même période, la population active agricole a diminué brutalement : on ne compte plus que 3.000.000 de personnes actives en agriculture en 1968 contre 5.000.000 en 1954. Des millions de travailleurs ont dû se reconverter dans les pires conditions morales et matérielles, sans formation professionnelle, en étant le plus souvent obligés de quitter leur région d'origine, sans garantie de trouver ailleurs un emploi et un logement décent.

Cela n'améliorait guère la situation de ceux qui restaient. Et même, le revenu de l'agriculture pour 1968 marque une baisse par rapport à celui de 1967, de 0,3 % selon l'INSEE, de 4,8 % selon les organisations agricoles. De toute façon, cette présentation qui n'a qu'une valeur de moyenne, est très peu significative car elle dissimule d'énormes différences :

25.000 exploitations de plus de 100 ha réalisent des profits très importants. Elles produisent par exemple à elles seules 20 % des céréales françaises.

800.000 exploitations de moins de 20 ha végètent avec un revenu monétaire voisin du SMIG (souvent inférieur).

Comment peut-on expliquer une telle situation ?

Aujourd'hui encore, les travailleurs agricoles représentent 15 % de la population active totale, alors que ce qu'ils produisent ne représente que 8 % du produit national. Les techniques agricoles, ont fait de tels progrès que la quantité de main-d'œuvre nécessaire à la production diminue avec une très grande rapidité.

Dans ces conditions, la promesse faite de conserver à tous les paysans le statut et les revenus d'un petit patron ne pouvait être que fallacieuse. Il faut bien que les classes dirigeantes choisissent au sein de cette masse d'agriculteurs, ceux qui constitueront le noyau d'une agriculture "moderne", "rentable", c'est-à-dire capitaliste et réduisent les autres à la situation de manœuvres, "d'armée de réserve" surabondante, voués soit aux productions agricoles les moins rémunérées, soit à la "reconversion" professionnelle — plus ou moins rapide.

Malgré les apparences, tel est bien le but que visent les mesures de politique agricole en vigueur depuis 8 ans.

Cette politique utilise deux séries de techniques :

a) Elle agit sur les prix des produits agricoles pour les maintenir aux environs du prix qu'a fixé le gouvernement après consultation des organisations professionnelles ;

b) Elle distribue des fonds pour des actions variées visant, en principe, à donner au nombre maximum d'agriculteurs la possibilité de constituer des exploitations assez grandes pour être rentables.